

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

RSE : GSEZ fait son bilan

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité sociale des entreprises (RSE), les responsables de la Gabon Special Economic Zone (GSEZ) ont organisé, dernièrement, sa rencontre annuelle avec ses parties prenantes à la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok.

Il s'agissait pour le directeur général du projet GSEZ et l'Administrateur général de l'Autorité administrative de la ZES, de dresser le bilan des réalisations entreprises entre 2019 et 2020 sur le plan économique et sociétal. C'est ainsi qu'ils ont tous les deux noté que malgré une crise sanitaire qui a fortement impacté ses activités, la Zerp a connu une évolution positive. À ce jour, la zone enregistre

144 investisseurs de 18 nationalités, et 96 entreprises actuellement en activité de production. Une évolution qui a permis à la GSEZ de créer 4 500 emplois directs. Parmi les investissements majeurs réalisés entre 2019 et 2020, la Zerp abrite désormais une usine de fabrication de médicaments génériques destinés aux marchés local et sous-régional. Une opération qui a nécessité près de 20 milliards de francs CFA, d'investissement. "La GSEZ a été mise en place pour permettre au Gabon de diversifier son économie à travers l'industrialisation de la filière bois et l'installation d'autres industries de pointe. Nous sommes devenus un modèle en matière de croissance industrielle diversifiée; et sur les engagements au niveau social, toutes les actions menées par la GSEZ dans le cadre de la RSE, visent à améliorer avec



Photo: Dr

Rencontre avec les parties prenantes.

les autorités locales et les populations un climat de paix et de prospérité partagées", a indiqué le directeur général de la GSEZ, Igor Nyambie Simard. En outre, sur le plan de l'éducation et de la formation, la Zerp de Nkok abrite, aujourd'hui un Centre

international multisectoriel de formation et d'enseignement professionnel, spécialisé dans les métiers de l'industrie avec une capacité de 1 000 étudiants. En matière de politique genre, 27 jeunes femmes ont été formées dans la conduite d'engins lourds dont 12 conductrices

de camions semi-remorques, 8 opératrices chariot élévateurs/manitou, 8 opératrices de chargeurs à fourches ou à godet. De plus, une assistance a été offerte aux Petites et moyennes entreprises dans le secteur de la menuiserie au sein de la Zerp de Nkok.

Les raisons de l'interdiction des jus de pomme "Ceres"

MSM
Libreville/Gabon

La direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC) vient de déclarer "impropre à la consommation" les jus de pomme 100 % de la marque Ceres.

Elle vient d'enjoindre toutes les grandes surfaces commerciales, les supérettes et autres boutiques à les retirer immédiatement de leurs rayons sous peine d'amende. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ce produit est potentiellement nocif pour la santé à cause d'un niveau élevé de patuline, supérieur au seuil légal de 50 parties par milliard. La patuline est une mycotoxine qui peut causer des nausées et des troubles gastro-intestinaux avec vomissements. "Les consommateurs doivent cesser la consommation de ces produits et les rapporter au lieu d'achat



Photo: FA

Le jus de fruit de marque Cérés.

pour remboursement. Ils sont par ailleurs invités à informer la DGCC au numéro vert (gratuit) 8 085 des lieux de vente desdits produits. Les opérateurs économiques concernés doivent impérativement retirer ces produits de la vente et les mettre à la disposition de la DGCC pour destruction, sous peine des sanctions prévues par les textes en vigueur", prévient la DGCC.

Les Caisses de dépôts au révélateur

G.R.M
Libreville/Gabon

LIBREVILLE a accueilli le 27 octobre la 6e édition du Forum des Caisses de dépôts. Cette rencontre internationale a permis de mettre en exergue l'important rôle de ces institutions financières publiques dans la mobilisation de l'épargne et le financement des secteurs ayant un impact positif sur l'économie et le social. Le thème central de cette rencontre a porté sur "la promotion des investissements durables et de l'économie verte en s'appuyant sur l'expérience des Caisses de dépôts et des projets responsables et innovants, catalyseurs de ressources". "La Caisse des dépôts et consignations (CDC) doit, aux côtés d'autres institutions financières publiques et privées, promouvoir notamment l'inclusion financière au niveau national", a indiqué la ministre de l'Économie et de



Photo: DR

Les officiels à l'ouverture des assises.

la Relance, Nicole Janine Lydie Roboty-Mbou.

À travers ce modèle, le Gabon a inspiré d'autres États, notamment ceux de la zone Cémac. C'est pourquoi Patricia Danielle Manon, administrateur-directeur général de la CDC a dit "sa foi de voir l'adoption du modèle des Caisses de dépôts par l'ensemble des pays de la région". Des échanges enrichissants ont eu lieu durant ces assises. Ils ont permis de faire éclore des idées qui seront des semences pour les projets futurs.

Dans ce sens, le Pr Daniel

Ona Ondo, président de la Commission de la Cémac, a salué le choix de nombreux pays africains de se doter des Caisses de dépôts, face à leurs besoins croissants de financements.

"L'émergence de ces institutions en Afrique centrale, du nord et de l'ouest, reflète l'attrait renouvelé de ce modèle déjà présent en France et en Italie. Cette dynamique semble se justifier en réponse aux multiples défis du financement du développement, d'autant plus dans le contexte actuel", a-t-il noté.